



---

## Revue de presse du projet LIFE Baie de l'Aiguillon

---

### **Livrable**

Revue de presse du projet LIFE Baie de l'Aiguillon

### **Rédaction**

Parc naturel régional du Marais poitevin

### **Action de référence**

Action E1 - Valorisation des actions du programme Life

### **Bénéficiaire responsable de la mise en œuvre de l'action**

PNR Marais poitevin

### **Responsabilités des bénéficiaires**

PNR Marais poitevin

### **Période de mise en œuvre de l'action**

01/01/2016 au 30/06/2022

### **Délai de transmission du livrable**

30/06/2022



# 2016

**Date** 03/06/2016  
**Support** Journal  
**Média** Hebdo 17  
**Sujet** La baie de l'Aiguillon  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20160603\_LHEBDO17\_les-deux-pieds-danslemarais  
**Liens** Aucun

## L'actu de la semaine

MARAIS POITEVIN

# Les deux pieds dans le marais



Dire que les enfants avaient, lundi, les deux pieds dans le marais, n'avait rien d'un euphémisme.

**Point d'orgue d'un appel à projets, lancé par le Parc du Marais Poitevin, 54 enfants du nord Aunis ont pu découvrir, le temps d'une journée, la biodiversité de la Baie de l'Aiguillon.**

**L**UNDI 20 juin, aux pieds des falaises de la Pointe Saint-Clément d'Esnandes, les 28 élèves de la classe de CM1 de l'école de Saint-Jean-de-Liversay, et 26 autres de celles de CE2 de Courçon, n'ont pas boudé leur plaisir.

Il y a quelques mois, leurs enseignants ont répondu à l'appel à projet EEDD (éducation à l'environnement et au développement

durable), lancé par le Parc naturel régional du Marais Poitevin en partenariat avec l'Education nationale. « Neuf écoles ont répondu à ce premier appel et douze projets ont été validés avec des classes allant du CE2 au CM2. Quatre en Charente-Maritime (deux à Courçon, une à Saint-Jean-de-Liversay et une à Villedoux), cinq en Deux-Sèvres et enfin trois en Vendée. Soit 310 enfants de concernés au total », expliquait, lundi matin, Catherine Tromas, la vice-présidente du Parc en charge de l'EEDD. Objectif pour les enfants, au travers de ces projets, réussir à s'approprier le marais, à l'aide d'acteurs du réseau d'éducation à la nature, à l'environnement et au territoire du Marais Poitevin (RENET).

Cette première action sera reconduite d'ici quelques semaines par le lancement d'un second appel à projets, élargi cette fois aux classes de CP jusqu'à celles de 6<sup>e</sup>. À la clef, des accompagnements financiers. Ils

étaient d'un montant de 1000 euros par projets retenus pour ce premier appel, servant essentiellement à financer le déplacement des enfants. Il devrait être compris entre 500 et 800 euros à la rentrée prochaine. « Une façon, cette fois, d'en faire profiter un plus grand nombre de classes », expliquait également la vice-présidente du Parc.

Lundi, tout au long de cette première journée, il a donc été question, pour les enfants, de mettre les deux pieds dans le marais littoral, au sens propre comme au sens figuré, avec les vasières pour terrain de jeux. De l'estran aux prés-salés il n'y avait qu'un pas, parfois très collant, que tous n'ont pas hésité un seul instant à franchir. « C'est une journée formidable. Tous ces enfants habitent dans le marais, mais ils ne le connaissent par forcément pour autant », expliquait Patricia Couturier, enseignante à Courçon.

Yannick Picard

<b>Date</b>	21/06/2016
<b>Support</b>	Journal
<b>Média</b>	Sud Ouest
<b>Sujet</b>	La baie de l'Aiguillon
<b>Réf. doc projet</b>	LIFEBA_20160621_SO_Enfants-du-marais
<b>Liens</b>	Aucun

SUD OUEST Mardi 21 juin 2016

Charente-Maritime



Des carrelots au bout de drôles de jumelles. PHOTO YANNICK PICARD

## Les enfants du marais

**MARAIS POITEVIN**  
Le Parc naturel lance des projets pour l'éducation des enfants des écoles

Est-ce l'éducation aux spécificités et à la richesse du territoire local passait par une immersion in situ, quitte à aller jusqu'à mettre les deux pieds dans les vasières ?

Tel était le pari lancé lundi par les responsables du Parc naturel régional du Marais poitevin et les membres du Réseau d'éducation à la nature et au territoire du Marais poitevin (Renet). Avec pour terrain de jeu, la baie de l'Aiguillon et son écran qu'est la pointe Saint-Clement à Esnandes. 28 élèves de la classe de CM1 de Saint-Jean-de-Liversay et 26 autres de celle de CE2 de Courçon ont pu découvrir un aspect de ce territoire protégé qu'est le Marais poitevin. « C'est une

journée formidable. Tous ces enfants habitent dans le marais, mais ils ne le connaissent pas forcément », expliquait, bottes aux pieds, Patricia Couturier, enseignante à Courçon.

### Éducation à l'environnement

À l'origine de cette journée, un appel à projets, « éducation à l'environnement et au développement durable » (EEDD), lancé en septembre dernier par le Parc du Marais poitevin en lien avec l'Éducation nationale. Objectif : forger pour les plus jeunes une culture du marais, qu'il soit mouillé, desséché ou bien littoral, vers le développement durable. « Neuf écoles ont répondu à ce premier appel et douze projets ont été évalués avec des classes allant du CE2 au CM2. Quatre en Charente-Maritime, cinq dans les Deux-Sèvres et enfin trois en Vendée », commentait lundi matin Catherine Tromas, la vice-présidente du Parc en charge de l'EEDD.

### 1000 euros par projet

1 000 euros ont été alloués cette année pour chaque projet retenu, afin notamment de contribuer à la prise en charge du transport des enfants. Fort du succès rencontré, un second appel à projet, élargi aux classes de CP jusqu'à celles de 6e, devrait être lancé d'ici quelques jours.

En attendant, lundi, Livia et Asley ont résolu une des drôles d'équations de la journée proposées par Marie, animatrice au pôle nature de Taugon : « alors un ponton, plus un filet et une cabane, c'est quoi les enfants ? ». « Un carrelot ! ». C'est ce que les enfants avaient à découvrir ce jour-là, en regardant au travers de drôles de jumelles en carton installées sur des bambous fichés dans la vase. Dans d'autres champs de vision, il y avait aussi ces près-saies qui intriguent tant les enfants, voire quelques crabes et vers de vase venus pimenter la journée.

Yannick Picard

**Date** 29/06/2016  
**Support** Journal  
**Média** L'Express  
**Sujet** La baie de l'Aiguillon  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20160629\_Express\_fabuleuse-histoire-MP  
**Liens** Aucun

---

Extrait du dossier du 13 pages

marais poitevin

# LA BAIE DE L'AIGUILLON, LE PARADIS DES OISEAUX

Reliant le Marais poitevin à la mer, la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon est l'un des lieux de transit privilégié de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Pour le plus grand bonheur des spécialistes, mais aussi des touristes.



Frédéric Corre traverse le petit bourg d'Esnandes, à une dizaine de kilomètres au nord de La Rochelle, gare sa Kangoo le long du littoral, à la pointe Saint-Clément et, après avoir sorti de son coffre sa longue-vue, grimpe la côte d'un pas alerte pour rejoindre la plateforme d'observation. D'ici, les ornithologues et photographes du monde entier le savent : la vue sur la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon – quelque 5 000 hectares de paysages maritimes classés – est imprenable. On peut y admirer l'« étendue bleue » changer de couleurs au gré des marées et rythmer la vie de la nature, laissant apparaître gigantesques vasières et prés salés.

## Pas question de mettre la réserve sous cloche, mais...

Ce matin, un vent glacial souffle sur le promontoire, mais le conservateur de la réserve n'en a cure. En installant son trépied, le quadragénaire se dit juste contrarié de ne pas avoir eu le temps de se changer pour cette virée impromptue. Et pour cause : il était en mission la nuit dernière. Car, en plus de planifier les actions à mener sur le site, de commander des études scientifiques pour mieux comprendre l'équilibre du milieu et d'organiser des visites pédagogiques, Frédéric Corre assure, avec son équipe, la surveillance de ce fabuleux espace naturel. Pas question évidemment de mettre la réserve sous cloche, aime-t-il à répéter. « Tout le monde a le droit de s'y promener, à condition de respecter les réglementations. » Ainsi, cueillir des salicornes (les fameux « haricots de la mer »), promener son chien, traquer le gibier d'eau ou se livrer à la pêche ➤

**« Tout le monde  
a le droit de s'y  
promener, à condition  
de respecter  
les réglementations »**

X

L'EXPRESS • NUMÉRO 3391 • 29.06.2016

## marais poitevin



D. CANTIN/NATUR IMAGES

*Barge à queue noire, chevalier gambette...  
L'anse de l'Aiguillon accueille chaque année  
des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs,  
dont de nombreux limicoles.*

► intempestive sont des pratiques strictement interdites.

Et c'est bien là que le bât blesse. Pas plus tard qu'hier soir, notre homme a encore interpellé deux braconniers à la civelle (l'alevin de l'anguille) en train de pêcher à la chaussette, un filet conique de plusieurs mètres qu'ils avaient calé contre une écluse. Or personne n'ignore ici que cette pêche est ultraréglementée. Pour éviter la disparition de l'espèce, les professionnels sont soumis à des quotas très stricts. « Mais il existe de toute évidence un marché parallèle, puisque nous verbalisons de plus en plus d'amateurs », souligne le conservateur, tout en réglant le zoom de son télescope. « Regardez, là-bas, ces échassiers dans la vasière ! » invite-t-il en esquissant un pas de côté pour laisser admirer le spectacle. Un tableau charmant et somme toute... commun : réputée pour son incroyable richesse ornithologique (ce qui lui a d'ailleurs valu son classement en réserve naturelle), l'anse

de l'Aiguillon compte, avec la baie du Mont-Saint-Michel et le golfe du Morbihan, parmi les principaux carrefours migratoires d'Europe.

Chaque année, près de 150 000 oiseaux, venus d'Europe du Nord, du Canada ou de Sibérie, s'y arrêtent, avant de rejoindre les côtes ibériques ou africaines. D'autres viennent y nicher ou prendre leurs quartiers d'hivernage. Parmi les différentes espèces que l'on peut observer dans la baie, de septembre à mai, de nombreux limicoles – des barges à queue noire, des avocettes élégantes et même quelques raretés, comme le chevalier bargette, visible en période pré- ou post-nuptiale, mais aussi des canards, tels le tadorne de Belon, l'oie cendrée et la sarcelle d'hiver. « Rien d'étonnant, ils trouvent ici tout ce dont ils ont besoin, confirme notre guide. Découvertes à marée basse, les vasières sont riches en mollusques et larves d'insectes, dont les oiseaux sont particulièrement friands ; quant

### Pas plus tard qu'hier soir, notre homme a encore interpellé deux braconniers à la civelle en train de pêcher à la chaussette

aux prés salés, ils regorgent de végétaux et constituent de parfaites zones de nidation pour les passereaux au printemps. »

Mais la baie de l'Aiguillon n'accueille pas seulement des volatiles. Les eaux libres de la Sèvre Niortaise, ici dans sa partie maritime, sont également empruntées par un grand nombre de poissons migrateurs, tels que la lamproie marine, la grande alose ou l'anguille, dont les alevins passent parfois jusqu'à plusieurs années dans les prés salés, avant de rejoindre la mer des Sargasses pour s'y reproduire.

#### Compter les oiseaux à vue de nez, une méthode simple. Et précise !

Une nuée de limicoles au plumage étincelant s'envole à l'horizon. Machinalement, Frédéric lève la tête et, en un quart de seconde, proclame : « 30 pluviers argentés. » Compter les oiseaux, le conservateur en a l'habitude. Chaque mois, voire plus souvent, il s'adonne à cette activité pour le compte de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), l'association qui, conjointement avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, gère la réserve. La méthode ? Simple à souhait, dicit l'expert. « Se poster avec une poignée de spécialistes, deux heures avant la pleine mer, à proximité des différents repaires et estimer à vue de nez la taille des groupes de spécimens qui viennent s'y jucher, il suffit ensuite d'additionner ces nombres pour obtenir l'effectif total. » Et d'ajouter : « Certes, la méthode peut sembler approximative aux yeux du profane, mais je peux vous certifier que nos estimations sont, bizarrement, très précises. » V. S.

<b>Date</b>	15/10/2016
<b>Support</b>	Site internet
<b>Média</b>	CDC Biodiversité
<b>Sujet</b>	Travaux expérimentaux de restauration de vasières
<b>Réf. doc projet</b>	LIFEBA_20161015_Nature2050_Article_internet_Baie-crassats
<b>Liens</b>	<a href="http://www.nature2050.com/projet/la-preservation-de-la-baie-de-laiguillon">http://www.nature2050.com/projet/la-preservation-de-la-baie-de-laiguillon</a>



## Restauration écologique d'un écosystème côtier (baie de l'Aiguillon)

Typologie(s) de projet : [Coopération écologique](#), [Zone humide](#)

1400000 m<sup>2</sup> de nature adaptée et restaurée

### La situation de départ

#### Les effets des activités humaines sur la nature

Le comblement sédimentaire de la baie de l'Aiguillon est influencé par les activités humaines, mais d'autres paramètres y participent : courants de marée, les axes de vent, les tempêtes extrêmes, les évolutions morphologiques des côtes proches en particulier la pointe d'Arpajon.

### Les actions et les moyens prévus

Mise en œuvre dans le cadre de Nature 2050 du projet sur 140 ha

- Destruction, à titre expérimental, des crassats
- Restauration des vasières
- Suivi/ajustement jusqu'en 2050

#### Les intervenants

Les équipes de LPO – Agée pour la biodiversité, PNR Marais Poitevin, ONCFS, Parc Naturel Marais Poitevin, profession consultative, université de la Rochelle interviennent et prennent part à ce projet.

#### Calendrier 2016 – 2020 : phase d'investissement et de travaux

- Sérialisation des travaux (acquisition, construction...)
- Travaux en état
- Etudes préliminaires
  - Instruction réglementaire 2016-2017
  - Etat des lieux biologiques 2017
- Travaux de restauration : 2017-2018-2019
- Monitoring de suivi : 2019-2020

#### Calendrier 2021 – 2050

- Phase de suivi
- Ecritures et évaluations des résultats

L'inscription de ce projet dans le cadre de Nature 2050 permettra à la fois le démarrage du programme ainsi que sa prolongation et son suivi dans la durée (2050).

#### La complexité

La vasière est difficile d'accès et il n'y a pas de cartographie du lieu. Les zones de navigation peuvent être dangereuses. De plus, la faisabilité des travaux dépend des coefficients de marée et de la météo.

#### Nature2050 contribue à la restauration de 29,5 ha

Ce projet de 566 000 € est cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 40 %, le ministère de l'Ecologie (10 %), le secrétariat général pour les affaires régionales (10 %) et fait l'objet d'un financement Nature 2050 (20 %). Le projet bénéficie d'un financement européen au titre du programme LIFE.

#### Le porteur

LPO.

#### Aujourd'hui, la baie de l'Aiguillon se sédimente

Un grand nombre de concessions de agriculture et d'viticulture ont été abandonnées dans la baie. Ces parcelles de brouillard et terres agricoles servent aujourd'hui de supports à des gainants sauvages d'herbe en plein développement, repartis sur une surface d'environ 140 ha.

Ces zones d'herbes (les crassats) contribuent à la sédimentation de la Baie et à la réduction de la surface des vasières, habituellement considérées comme menacées en Europe.

#### Un vaste territoire, terre d'accueil des oiseaux

##### Entre la Vendée et la Charente-Maritime

La baie de l'Aiguillon est localisée à l'ouest du Marais Poitevin et partage entre la Vendée et la Charente-Maritime. Cet ensemble naturel est composé principalement de vasières (3 700 ha) et de prés salés (1 100 ha). Il possède une biodiversité exceptionnelle.

##### Une zone d'importance internationale

C'est une zone d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants qui y trouvent une possibilité de repos et d'alimentation.

Le site est classé en réserve naturelle nationale, gérée conjointement par la LPO et l'ONCFS. C'est un site Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) au titre de la Directive Oiseaux ; Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Habitat ; Réserve naturelle nationale ; Parc naturel marin ; Parc naturel régional.

#### Les objectifs

##### Augmenter la surface des vasières

Le but est d'accroître les surfaces d'accueil des oiseaux (les limicoles), dans une zone qui se situe sur une zone migratoire et qui constitue l'espace majeur des oiseaux en hivernage sur la côte atlantique. Augmenter ici la surface est d'un intérêt majeur quand on sait que les crassats marins sont élevés : disposer de vasières sera alors très important pour l'alimentation des oiseaux.

##### Objectif opérationnel

Augmenter des surfaces favorables à l'alimentation des oiseaux, limiter la sédimentation de la Baie de l'Aiguillon.

##### Objectif à long terme

Sécuriser la zone migratoire des 55 000 oiseaux qui s'alimentent sur les vasières littorales de la baie de l'Aiguillon durant les six mois d'hiver.

*La photo est une illustration de projet. Elle ne reflète pas précisément la réalité du terrain.*

Facebook – Twitter – Email

### Les partenaires

Des scientifiques reconnus, spécialistes de l'environnement, des associations de protection de la nature et les experts de la CDC Biodiversité participent à ce programme novateur.

Pour recevoir des nouvelles du projet, inscrivez-vous à notre newsletter

[Votre adresse e-mail](#)

Vous souhaitez soutenir ce projet

[Contactez nous](#)

- **Le programme**
  - [La présentation de Nature 2050](#)
  - [Nos actions sur les territoires](#)
  - [Le fonctionnement du programme](#)
- **Les projets**
  - [Découvrez l'ensemble des projets](#)
  - [Proposer un projet](#)
- **Acteurs**
  - [Les associations et les scientifiques](#)
  - [CDC Biodiversité](#)
  - [Les entreprises et les collectivités](#)
- **Nous suivre**
  - [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)
- **Nous contacter**
  - [Tél +33 \(0\)1 76 21 71 00](tel:+330176217100)
  - [nature2050@cdc-biodiversite.fr](mailto:nature2050@cdc-biodiversite.fr)
- **Mentions légales**

Nature 2050 © 2016 | Tous droits réservés

<b>Date</b>	19/10/2016
<b>Support</b>	Site internet
<b>Média</b>	Localis.info
<b>Sujet</b>	Travaux expérimentaux de restauration de vasières
<b>Réf. doc projet</b>	LIFEBA_20161019_Localis_Article_Baie-crassats
<b>Lien</b>	<i>Le lien n'est plus fonctionnel</i>

---



## Localtis.info

### [Nature 2050 : un nouveau programme pour la restauration de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique](#)

Biodiversité Publié le mercredi 19 octobre 2016

CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, a lancé le 18 octobre le programme Nature 2050 pour attirer de nouveaux acteurs vers des actions de restauration de la biodiversité et d'adaptation des espaces naturels au changement climatique. Soutenu par un large éventail de partenaires, du monde de la recherche aux associations et aux entreprises, Nature 2050 prévoit plusieurs modes opératoires.

Nom de code : Nature 2050. Lancé le 18 octobre devant un parterre d'invités, et sous le parrainage de la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité Barbara Pompili, ce programme initié par CDC Biodiversité, filiale de la Caisse des Dépôts, cible les acteurs économiques et les collectivités en les incitant à s'engager sur des actions menées - d'où son nom - jusqu'en 2050. Pourquoi cet horizon ? "Il a été choisi car le pas de temps de l'action en matière d'écosystèmes se décompte en décennies. C'est en 2050 que les changements de climat annoncés devraient provoquer des effets. Mais c'est maintenant qu'il faut agir", soutient Jean Clinckemaillie, chef de projets à CDC Biodiversité. Le but n'est pas de sensibiliser. En tant qu'ensemblier nous mettons en interface des projets des territoires, des contributeurs financiers, des entreprises et associations". L'idée est donc plus de créer un nouvel outil de financement de la transition écologique des territoires en appui des politiques publiques. "C'est un programme global, à forte portée partenariale et territoriale", souligne Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts.

#### Huit projets en cours

Six projets sont déjà actés. Et deux autres au stade de l'ébauche, dont un avec le géant de l'hôtellerie Accor. "Le nombre de projets a été volontairement réduit pour bien travailler et préparer ce lancement. Mais désormais nous appelons le plus grand nombre de collectivités et d'entreprises à rejoindre le programme !", motive Laurent Piermont, président de CDC Biodiversité. La communication prendra de l'ampleur en fin d'année. Plusieurs modes opératoires sont prévus. Si le maître d'ouvrage ou gestionnaire adhérent au programme dispose du foncier, il peut s'engager dans des actions de restauration ou d'adaptation, puis de préservation : "Elles peuvent être mises en œuvre par nous ou par un autre opérateur comme la LPO". Le simple fait de souscrire au programme apporte un gage de sérieux. Ainsi Transdev et la Société de transport de l'agglomération stéphanoise (STAS) ont des visées sur une parcelle à potentiel écologique, le parc urbain du Bois d'Avaise implanté sur un ancien site minier, classé Natura 2000 et ouvert au public. "Nous y renforcerons la biodiversité", assure Olivier Le Grontec, directeur général du STAS. Mais pour négocier avec le réel

décideur dans le cas de ce parc, à savoir Saint-Etienne Métropole, l'adhésion des deux acteurs au programme Nature 2050 a crédibilisé leur démarche et rassuré sur sa pérennité. Car chaque projet est passé au peigne fin par un comité de pilotage constitué de scientifiques et d'associations.

### **Un financement par les entreprises**

Originalité du programme : il est financé "par les entreprises qui souhaitent volontairement et concrètement agir pour les territoires où elles sont implantées et où vivent leurs clients et leurs partenaires", précise Laurent Piermont. Il concerne prioritairement la France. "Il faudrait vite qu'il appuie un projet en outre-mer, où les besoins ne manquent pas", suggère Denez L'Hostis, président de France Nature Environnement. Autre exemple d'action financée grâce à ce nouveau programme : du reboisement par un collectif de forestiers dans les Cévennes (Gard), un projet porté par Jeannine Bourrely, présidente du Centre régional de la propriété forestière en Occitanie (ex-Languedoc-Roussillon). En Vendée, le programme va aussi apporter 120.000 euros au projet de restauration des vasières dans la baie de L'Aiguillon porté par la LPO dans le cadre d'un programme Life.

### **Un apport méthodologique**

"La restauration de ces milieux naturels, agricoles et forestiers fera l'objet d'un reporting annuel qui intégrera une évaluation des résultats écologiques", précise Laurent Piermont. Cette évaluation reposera sur des critères et des indicateurs de suivi, voire des objectifs préalablement définis avec les partenaires scientifiques du programme. Elle permettra si nécessaire la réalisation de mesures correctives tout au long du projet. CDC Biodiversité apporte donc aux territoires et entreprises un cadre méthodologique, avec trois types d'action clairs à mettre en place pour restaurer, protéger ou mieux connecter (RPC) les milieux naturels.

### **5 euros par m2 restauré**

Autre option, pour un foncier moins sécurisé, CDC Biodiversité propose aux entrants dans le programme de s'occuper de tout, de l'acquisition au suivi des opérations. Le contributeur peut aussi combiner biodiversité et philanthropie en versant à CDC Biodiversité 5 euros par m2 qu'elle s'engage à restaurer. Ce chiffre n'est pas dû au hasard mais issu de l'expérience de la réserve d'actifs dans la plaine de la Crau (voir notre article sur la compensation écologique dans l'édition du 1er février 2016). "La restauration d'écosystèmes n'a pas lieu sur nos terrains mais ailleurs en France. Immobilière 3F a signé et s'engage à hauteur de 230.000 euros sur cinq ans soit 8.000 m2 restaurés par an", illustre Carole Thomas, sa directrice de la communication. Il sera apporté à ce bailleur social l'expertise qui lui fait défaut. Dernier son de cloche, celui d'un établissement public d'aménagement, l'Epamarne, signataire de la convention pour mettre en oeuvre Nature 2050 à Marne-la-Vallée : "Un diagnostic écologique du foncier non bâti va être livré. Ce qui nous intéresse, c'est le fait de mieux connecter des milieux naturels et de voir comment ils interagissent avec l'espace urbain. Adhérer au programme, c'est aussi bénéficier des retours d'expériences d'autres territoires. Avec une telle dynamique, nous parviendrons à mettre les promoteurs dans la boucle du financement d'actions", conclut Thierry Lecomte, chargé de mission à l'Epamarne.

Morgan Boëdec / Victoires-Éditions

<b>Date</b>	27/10/2016
<b>Support</b>	Radio nationale
<b>Média</b>	France inter
<b>Sujet</b>	Travaux expérimentaux de restauration de vasières
<b>Réf. doc projet</b>	LIFEBA_20161027_FranceInter_Baie-de-laiguillon
<b>Liens</b>	<a href="https://www.franceinter.fr/emissions/la-revue-de-presse/la-revue-de-presse-27-octobre-2016">https://www.franceinter.fr/emissions/la-revue-de-presse/la-revue-de-presse-27-octobre-2016</a>

---

Extrait du dossier de 6 pages

### LA REVUE DE PRESSE

jeudi 27 octobre 2016  
Par **Hélène Jouan**



### La revue de presse de Laetitia Gayet



Partager



**Tout est une histoire de réparation ce matin, dans la presse. On commence par réparer l'oubli.**

56 ans qu'on lui demande d'écrire ses Mémoires. Pour LE POINT ce matin, l'oubli est réparé. Jean-Paul Belmondo se raconte enfin. "Maman, je veux être clown." "Mais tu l'es déjà" lui répondit sa mère. Dans l'hexagone

**Réparer les dommages causés à la nature.**

On en parlait tout à l'heure dans le journal de 8 heures avec le rapport du WWF. En 40 ans, plus de la moitié des espèces vertébrées a disparu de la planète. Mais LA CROIX montre aussi dans le même temps qu'on peut redonner vie à la nature. Exemple dans le Gard où les châtaigniers des Cévennes sont condamnés par le réchauffement climatique, la monoculture et l'épuisement des sols. Pour repeupler la forêt, un collectif a décidé de planter de nouveaux arbres : des chênes rouges d'Amérique, des cèdres, des pins. A Sevran en Seine-Saint-Denis, on a dépollué le site de l'usine Kodak pour le rendre à la nature. Dans la baie de l'Aiguillon entre Charente-

**Date** 27/10/2016  
**Support** Journal  
**Média** La Croix  
**Sujet** Travaux expérimentaux de restauration de vasières  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20161027\_LaCroix\_Article\_Reparer-la-nature  
**Liens** Aucun

# LA CROIX

jeudi 27 octobre 2016 - Quotidien n° 40631 - 1,80 €

**Question du jour**  
**La Cour pénale internationale est-elle partielle?** P. 4

**Économie**  
**Bruxelles relance la réforme de l'impôt sur les sociétés** P. 10

**Livres&idées**  
**Voyage littéraire et culinaire en compagnie de Mathias Énard** *Cahier central*

**éditorial**  
Florence Couret

## Réparer la nature

Le WWF lance une nouvelle alerte sur l'état de la biodiversité mais note néanmoins des améliorations dans certains pays

P. 2-3



Le lac des Pless, dans le parc national des Cévennes. Colossal/Alpacos/Infra

### La fin des châtaigniers

Un jour, peut-être, les Cévennes ne dévaleront plus vers la Méditerranée, en douces vagues de chênes verts et de châtaigniers, de bruyère et de garance. Le réchauffement climatique - mais aussi l'assure des sols - met durablement à mal la forêt qui ombre une part de la Lozère et du Gard, et avec elle la faune. Sur place, pourtant, la résistance s'organise: différentes essences vont ainsi être plantées et gagneront peu à peu le territoire si elles font la preuve de leur bonne acclimatation. Un jour, peut-être, les Cévennes se couvriront du rouge des chênes d'Amérique...

Cette petite expérience ne serait pas bien loeud dans l'histoire de la lutte pour le maintien de la biodiversité si elle ne se reproduisait ici, là, et ailleurs. Dans une infinité d'endroits, à des échelles bien différentes, les initiatives fleurissent, comme poussées par la conviction que, si l'homme a le chic pour endommager ce qui le fait vivre, il est tout aussi capable de restaurer. Bien sûr, les résultats ne sont pas toujours visibles et même, dans certaines régions du monde, parfaitement inexistant, mais le dernier rapport du Fonds mondial pour la nature apporte un peu de lumière dans un tableau plutôt sombre - la « réduction de 58 % de l'abondance des populations de vertébrés » en quarante ans.

Ainsi, l'empreinte écologique des pays riches décline; autrement dit la pression exercée par les habitants-consommateurs des régions développées sur les ressources naturelles est désormais moins forte. C'est un début, que le WWF lui-même salue. Mais, à l'échelle de la planète, il faudra faire plus, pour continuer à assurer les besoins de la population mondiale sans dégrader davantage ce bien qui nous est commun. Faire plus, aussi, pour alerter, promouvoir des solutions. Convaincre chacun que nous sommes capables de relever le gant de nos propres manquements.

ISSN 1123-2066  
M 00140 - 1827 - F - 1,80 €

La Croix - jeudi 27 octobre 2016

## ÉVÈNEMENT

2

Le nouveau rapport alarmant du Fonds mondial pour la nature (WWF) établit que plus de la moitié du vivant de la planète a disparu en quarante ans.

Une lueur d'espoir toutefois, l'empreinte écologique des pays riches commence à décliner légèrement, après avoir atteint un pic en 1985.

En France, un ambitieux programme de projets innovants, baptisé Nature 2050, montre que des solutions existent pour sauver la biodiversité.

# Quand on redonne vie à la nature

Face à l'érosion de la biodiversité, des solutions existent pour restaurer des espaces naturels.

Exemples avec des projets soutenus par la CDC Biodiversité dans le cadre du programme Nature 2050.

Réparer la nature ? « Restons modestes, tempère Laurent Piermont, directeur de la CDC Biodiversité, la filiale de la Caisse des dépôts dédiée au financement d'actions en faveur de la biodiversité. Ce qui a été détruit est définitivement perdu. Mais il existe des moyens pour restaurer le fonctionnement d'écosystèmes dégradés, on s'appuie sur des solutions naturelles. » Dépollution, reconstitution de lits de rivière, création de corridors écologiques pour les migrations d'espèces... le génie écologique a beaucoup progressé ces dernières années et donne des résultats. Trente espèces de poissons nagent à nouveau dans la Seine au niveau de Paris, quand les bouquetins sont revenus dans les Alpes... « Il faut à la fois restaurer et anticiper de futures dégradations induites par le réchauffement climatique », précise Laurent Piermont. C'est dans cet esprit que la CDC Biodiversité vient de lancer un programme de soutien à des projets innovants, baptisé Nature 2050.

### Diversifier la forêt pour la sauver

Les châtaigniers des Cévennes, emblèmes forts du territoire, sont condamnés. Le réchauffement climatique, un épuisement des sols dû à la monoculture, expliquent notamment leur dépérissement. Le projet de reboisement sera lancé dès cet automne, porté par le collectif « Construisons ensemble la forêt de demain ». Il porte sur plus de 23 hectares ouvrant cinq sites dans le Gard et en Lozère. « Nous ne connaissons pas l'avenir climatique. Nous allons donc planter un panel d'essences des plus adaptées aux plus



neofolies », explique Jeannine Bourrely, l'une des cinq propriétaires et coordinatrices du collectif. Cette amatrice de la forêt est propriétaire d'une centaine d'hectares autour de Saint-Jean-du-Gard. Depuis trente-cinq ans, elle s'est attelée à reboiser 45 hectares de sa propriété en introduisant des essences nouvelles. Chênes rouges d'Amérique, merisiers, cèdres, pins... Depuis 1992, elle tente également une expérience de plantation d'une quarantaine d'essences, concentrée sur deux hectares, afin d'observer leurs évolutions et leur adaptation. « C'est un succès à 90 %. Seules deux d'entre elles n'ont pas réussi. Les autres se sont multipliées et je constate une régénération, une résilience de la forêt », explique-t-elle.

Son retour d'expérience est aujourd'hui une mine d'or pour oser espérer une renaissance de la forêt cévenole. Quand les châtaigneraies dépérissent, l'impact sur la faune est sans appel. « À part pour attirer des sangliers, les arbres morts ne sont plus avants et ne fixent plus le carbone », témoigne Jeannine Bourrely. L'enjeu du projet consiste donc à apporter des essences nourricières afin d'attirer les abeilles, les oiseaux, les champignons. « Plus les essences seront diverses, plus les différentes espèces seront nombreuses », souligne Jeannine Bourrely. Une liste d'arbres a été dressée et une grande opération de coupe des châtaigniers et de dessouchage sera entreprise avant le démarrage des plantations à l'automne 2017. Un renouvellement suivi scientifiquement par l'Institut pour le dévelop-

pement forestier (IDF). « Nous prenons en compte le caractère peustu de nos forêts. Ainsi, nous réajusterons des terrasses destinées à garder l'eau et à gérer l'érosion », détaille Jeannine Bourrely. En bordure des plantations, une partie des châtaigniers sera conservée afin de comparer et mesurer l'évolution. D'ici à 2050, si la résilience de la forêt se produit, l'expérience servira d'exemple pour sauver l'ensemble des 30 000 hectares de forêts cévenoles.

### Recréer un espace sauvage en milieu urbain

En 1995, l'entreprise Kodak, présente à Bevan (Seine-Saint-Denis) depuis 1925, met la clé sous la porte. Un drame pour l'emploi, mais pas seulement : « Avant que la municipalité avait le projet de contraindre des logements sur le site abandonné, d'anciens ouvriers ont alerté les autorités sur le risque de pollution », relate Silvia Desvescovi, chef de projets urbains. Après investigation, l'entreprise est sommée de nettoyer les 13 hectares de terrain, situés dans les quartiers sud. Il faudra presque dix ans, entre 2003 et 2012 pour procéder à la dépollution. Un projet d'aménagement d'un parc urbain, avec des équipements sportifs, bute alors sur la fragilité du sous-sol à certains endroits de la zone.

« Nous en étions là quand nous avons décidé d'ouvrir cet espace au public pour les "rendez-vous au jardin" de 2012, raconte Silvia Desvescovi. Et là, tout le monde a ré-



« Ce qui a été détruit est définitivement perdu. Mais il existe des moyens pour restaurer le fonctionnement d'écosystèmes dégradés, en s'appuyant sur des solutions naturelles. »

lisé à quel point ce endroit laissé à lui-même pendant toutes ces années était redevenu beau. » Bossiers sauvages, coccardes et même caracaras ont retrouvé tout seuls leur chemin. « La nature avait repris ses droits », ajoute Silvia Desvescovi.

Depuis, la « friche Kodak » a été ouverte au public, avec un minimum d'aménagements. L'idée de la municipalité est de garder l'esprit du lieu, en donnant simplement « un petit coup de pouce à la nature », que ce soit en aménageant des zones humides ou en limitant l'expansion de certaines espèces végétales invasives. « Nous souhaitons créer un espace vert urbain d'un nouveau genre », précise Rosandrie Valléry, au cabinet du maire. Un lieu sauvage en ville, sans engrais ni pesticides, accueillant à la fois pour la biodiversité... et pour les urbains, qui devront bientôt lutter contre des canicules à répétition. « Un ancien site industriel pollué qui redonne de l'usage à l'Île-de-France, c'est un symbole qui nous plaît », résume Rosandrie Valléry.

### Restaurer le garde-manger des oiseaux migrateurs

À cheval sur les départements de Charente-Maritime et de Vendée, la baie de l'Aiguillon est bien



connue des ornithologues amateurs. En hiver, ils s'y postent avec leurs jumelles pour observer les barges à queue noire, les avocettes élégantes et les pluviers qui fouillent le vase à la recherche de mollusques et de petits vers marins. Avec sa large vasière – cet espace qui se découvre à marée basse –, la baie est une étape cruciale l'hiver sur la route des oiseaux migrateurs. Mais le site est grignoté petit à petit par le « crassat », cet amas d'huîtres sauvages qui prolifère sur les tables de production abandonnées par d'anciens ostréiculteurs. « Le crassat recouvre la vasière et empêche les oiseaux d'accéder à leur nourriture », explique Ségolène Traviçhon, responsable « espaces protégés » de la Ligue nationale de protection des oiseaux (LPO). L'opération consiste à nettoyer la baie de ce crassat sur une large zone de 140 hectares. Les travaux débuteront en 2017 et se poursuivront pendant trois ans. Si la technique de dragage est connue, et pratiquée pour des objectifs touristiques, c'est la première fois qu'un programme de restauration d'espace naturel vise la préservation de l'alimentation de l'avifaune. L'objectif est de préserver les vasières, déjà menacées au niveau européen, et qui risquent d'être en partie recouvertes par l'augmentation du niveau de la mer due au réchauffement climatique.

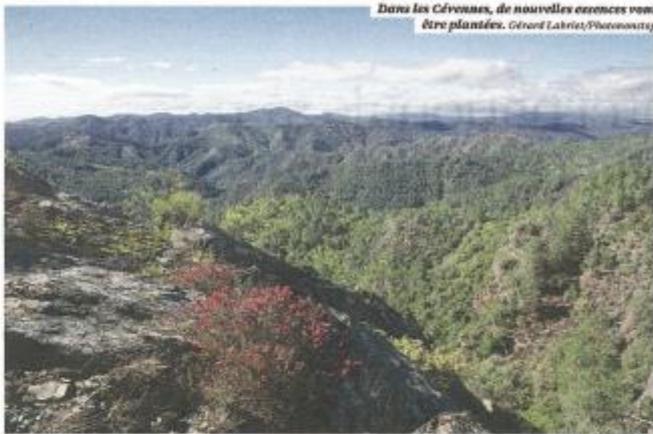
Emmanuelle Réju avec Agnès Maroncle (à La Rochelle) et Yoël Perçq (à Abbeville)

Le Croix jeudi 27 octobre 2016

## ÉVÉNEMENT

3

Dans les Cévennes, de nouvelles essences vont être plantées. Gérard Labrie/Photovisage



Des pluviers argentés se nourrissent dans la baie de L'Aiguillon. Laurent Priau/Seoos.fr



La « friche Kodak » de Sevran permet à la nature de reprendre ses droits. Marie/Photopage/Le Parisien/Maguy



## La moitié du vivant a disparu en quarante ans

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) publie aujourd'hui son rapport bisannuel sur l'état de la planète.

L'érosion de la biodiversité se poursuit, même si des signaux positifs témoignent d'une prise de conscience.

C'est la seule bonne nouvelle du rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF) publié ce jour : l'empreinte écologique des pays à haut revenu commence à décliner légèrement, après avoir atteint un pic en 1985. La crise économique de 2008 n'y est sans doute pas étrangère. Mais « grâce aux mesures prises dans les pays développés, on commence à voir que l'inversion de la courbe est possible », souligne Pascal Canfin, directeur général du WWF France. « Nous commençons à chercher des solutions pour restaurer les écosystèmes dont nous dépendons », ajoute le rapport.

Ces légers progrès restent insuffisants pour enrayer la perte de biodiversité au niveau mondial, dont le rapport bisannuel du WWF rend compte à partir de l'évolution de différents indices. L'indice planète vivante est basé sur le suivi scientifique de 14 152 populations appartenant à 3 706 espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens, reptiles), réalisé avec la société savante « Zoological Society of London ». Il compile les données issues de plus de 3 000 sources réparties sur le terrain partout dans le monde. Entre 1970 et 2012 (date des dernières données compilées disponibles), « l'évolution de cet indice montre une réduction de 50 % de l'abondance des populations de vertébrés », assure le rapport, sachant que celui de 2014 faisait déjà état d'une chute de 52 %.

« En clair, cela signifie que plus de la moitié du vivant a disparu en quarante ans », traduit Pascal Canfin. En cause ? La perte des habitats, liée à l'urbanisation, à l'agriculture et à la déforestation ; la surexploitation

des espèces, en particulier dans le milieu marin ; la pollution, les espèces invasives et dans une moindre mesure pour le moment, le changement climatique.

Les populations des espèces d'eau douce – amphibiens et poissons – payent le plus lourd tribut aux atteintes à l'environnement, avec un indice en chute de plus de 80 %.

« Les habitats d'eau douce sont difficiles à préserver car ils sont fortement affectés à la fois par la modification de leurs bassins fluviaux et par les impacts directs des barrages, de la pollution, des espèces aquatiques invasives et des prélèvements d'eau incontrôlés », précise le rapport.

**Les populations des espèces d'eau douce – amphibiens et poissons – payent le plus lourd tribut aux atteintes à l'environnement.**

Le déclin des espèces terrestres est moins prononcé, avec une chute de l'indice de 38 % en quarante ans. « Depuis 1970, malgré l'ampleur des modifications apportées par l'homme, le recul de l'abondance des populations des écosystèmes terrestres s'avère moins prononcé que dans les écosystèmes marins et d'eau douce, note le rapport. Il est possible que la création d'aires protégées, qui occupent 15 % de la surface terrestre du globe ait contribué à la conservation et au redressement de certaines espèces. »

Le WWF souligne ainsi le retour des grands carnivores en Europe, à la suite des mesures de conservation ou de réintroduction mises en œuvre. Un exemple : le lynx boréal, au bord de l'extinction durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a vu sa population quadrupler au cours des cinquante dernières années.

Emmanuelle Réja

### repères

1,6 Terre pour répondre aux besoins

Le WWF calcule l'empreinte écologique, qui compare la consommation humaine en ressources renouvelables par rapport à ce que la Terre est capable d'offrir (renouvellement des stocks de poissons, croissance des arbres, absorption de carbone par

les forêts et les océans, etc.).

Les émissions de gaz à effet de serre – dont l'accumulation dans l'atmosphère provoque le réchauffement climatique actuel – constituent l'essentiel de cette empreinte écologique.

En 2012, il aurait fallu 1,6 Terre pour répondre aux besoins de la population mondiale, sans avoir à puiser dans « le capital naturel ».

**Date** 27/10/2016  
**Support** Site internet  
**Média** La Croix.com  
**Sujet** Travaux expérimentaux de restauration de vasières  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20161027\_LaCroix\_Article\_Reparer-la-nature\_internet  
**Liens** [http://services.la-croix.com/webdocs/pages/nature\\_reparation/index.html](http://services.la-croix.com/webdocs/pages/nature_reparation/index.html)

---

**LA CROIX**

## Quand on redonne une nouvelle vie à la nature

Par Emmanuelle Réju avec Agnès Marroncle (à la Rochelle) et Ysis Percq (à Montpellier), le 27/10/2016 à 09h23

Face à l'érosion de la biodiversité, des solutions existent pour restaurer des espaces naturels. Exemples avec des projets soutenus par la CDC Biodiversité dans le cadre du programme Nature 2050.



Réparer la nature ? « *Restons modestes, tempère Laurent Piermont, directeur de la CDC Biodiversité, la filiale de la caisse des dépôts dédiée au financement d'actions en faveur de la biodiversité. Ce qui a été détruit est définitivement perdu. Mais il existe des moyens pour restaurer le fonctionnement d'écosystèmes dégradés, en s'appuyant sur des solutions naturelles.* »

Dépollution, reconstitution de lits de rivière, création de corridors écologiques pour les migrations d'espèces... le génie écologique a beaucoup progressé ces dernières années et donne des résultats. Trente espèces de poissons nagent à nouveau dans la Seine au niveau de Paris, quand les bouquetins sont revenus dans les Alpes... « *Il faut à la fois restaurer et anticiper de futures dégradations induites par le réchauffement*

*climatique* », précise Laurent Piermont. C'est dans cet esprit que la CDC Biodiversité vient de lancer un programme de soutien à des projets innovants, baptisé Nature 2050.

>>> Retrouvez notre long format avec trois projets de restauration de la Nature en cliquant ici

---

#### 1,6 Terre pour répondre aux besoins

Le WWF calcule l'empreinte écologique, qui compare la consommation humaine en ressources renouvelables par rapport à ce que la Terre est capable d'offrir (renouvellement des stocks de poissons, croissance des arbres, absorption de carbone par les forêts et les océans, etc.).

Les émissions de gaz à effet de serre – dont l'accumulation dans l'atmosphère provoque le réchauffement climatique actuel – constituent l'essentiel de cette empreinte écologique.

En 2012, il aurait fallu 1,6 Terre pour répondre aux besoins de la population mondiale, sans avoir à puiser dans « le capital naturel ».

> Relire : « À partir d'aujourd'hui, la planète vit à crédit »

Emmanuelle Réju avec Agnès Marroncle (à la Rochelle) et Ysis Percq (à Montpellier)

**Date** 27/10/2016  
**Support** TV  
**Média** France 3 - Cap Sud Ouest  
**Sujet** La baie de l'Aiguillon  
**Réf. doc projet** LIFEBA\_20161027\_LaCroix\_Article\_Reparer-la-nature\_internet  
**Liens** <https://www.youtube.com/watch?v=6PC0hNYFxZk>

---



<https://www.youtube.com/watch?v=6PC0hNYFxZk>